

## Entretiens avec Ghislain Picard

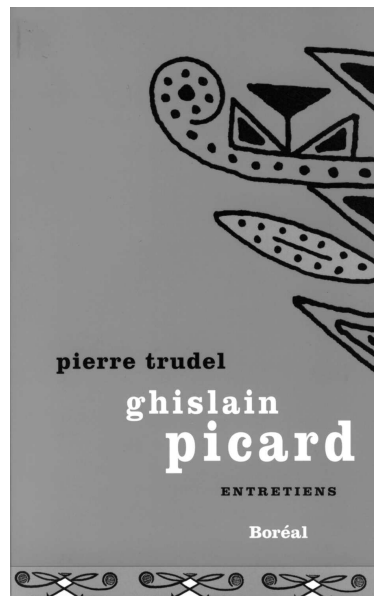
PAR PIERRE TRUDEL

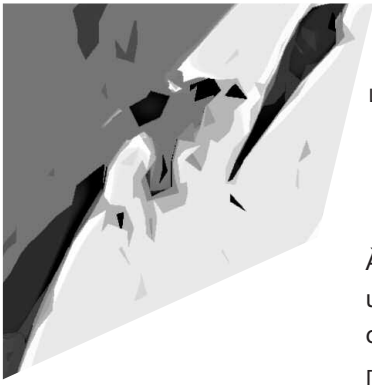
C'est à la suite d'une conférence de Ghislain Picard à l'Université McGill que j'ai proposé au chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador de faire ce livre. La conférence avait résumé l'histoire politique des Premières Nations au cours des quarante dernières années. Les étudiants du programme d'études sur le Québec écoutèrent attentivement Ghislain Picard rappeler les grands moments de mobilisation depuis les années 1980...

[...]

Ghislain Picard expliqua qu'une fois passés ces grands moments de mobilisation à l'échelle du pays, les leaders autochtones s'étaient retrouvés moins unis, moins mobilisés, et davantage interpellés par l'urgence de résoudre les problèmes sociaux et la grande pauvreté de leurs collectivités. La conférence mettait en lumière le cheminement personnel de Ghislain Picard, qui en était venu à la conclusion qu'il fallait travailler à guérir les communautés et les individus, sinon l'autonomie politique ne pourrait se réaliser.

J'ai senti à ce moment qu'il était mûr pour faire un premier bilan du cheminement de sa pensée. Son expérience en politique devait être mieux connue de la population, étant donné son rôle clé en tant que leader politique. Quelle pensée politique se trouve derrière cet Innu que l'on voit depuis si longtemps représenter les Premières Nations du Québec ? Quelle organisation retrouve-t-on derrière Ghislain Picard ? Comment fonctionne cette Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador ? Quelles y sont les questions débattues ? Quelle est la position de Picard face aux aspirations nationales du Québec ? Quel bilan fait-il de ses seize ans comme chef de l'APNQL ?





À travers ces entretiens, j'ai voulu mieux faire connaître ce leader autochtone et combler un vide dans la connaissance de la vie politique des Premières Nations du Québec. On comprend toujours mieux les choses lorsqu'on les replace dans leur contexte.

[...]

Dès le départ, nous nous sommes entendus, Ghislain et moi, pour que ce livre soit accessible à un vaste public et aux jeunes, autant ceux des Premières Nations que du Québec en général. C'est la raison pour laquelle j'explique, en annexe, en quoi consistent la *Loi sur les Indiens*, la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*, la *Paix des Braves*, la crise d'Oka et la *Commission royale sur les peuples autochtones*. Ces notions permettent de mieux comprendre les questions abordées lors des entretiens. Nous souhaitons que ce livre contribue à une meilleure connaissance des uns et des autres.

Dans un premier temps, nous tentons de mieux connaître l'homme, sa personnalité, les grandes étapes de sa vie et les circonstances de son engagement politique. En rendant compte d'une réunion de l'Assemblée des chefs, Ghislain Picard nous fait ensuite participer, en quelque sorte, à ses délibérations. Nous connaissons donc mieux l'*Assemblée des Premières Nations du Canada* (APN) et l'APNQL, ainsi que les rapports qu'entretiennent ces deux organisations. Nous abordons également la situation actuelle de la *Loi sur les Indiens*, qui a tant influencé le cours de l'histoire des peuples autochtones au Canada. En commentant une élection fédérale (celle de 2006) et une élection québécoise (celle de 2007), nous avons l'occasion de discuter des enjeux politiques associés à chacun de ces ordres de gouvernement au Canada. Les textes et les discours de Ghislain Picard présentés ensuite permettent d'approfondir certaines questions soulevées lors des entretiens, telles la question juridique, la situation socioéconomique, la diversité culturelle et la situation de la langue innue.

## Les Entretiens

[...]

*L'absence des Cris à l'APNQL s'explique-t-elle aussi par le fait qu'ils sont davantage unifiés au sein de leur propre organisation politique, contrairement aux autres nations ?*

L'*Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador* est en quelque sorte, pour les communautés, le canal qui leur permet de faire connaître leurs besoins et leurs points de vue auprès des gouvernements. Les Cris jugent peut-être avoir suffisamment de moyens pour communiquer avec ces instances politiques. C'est une situation qui s'explique par l'histoire récente. L'unité politique des Cris date de leur retrait de l'ancienne Association des Indiens du Québec, à l'époque des travaux de la Baie-James; elle a mené, comme on le sait, à la signature d'un traité moderne entre eux, les Inuits et les gouvernements du Québec et du Canada. Notons cependant que les Abénaquis et les Attikameks se sont eux aussi unis au sein d'une organisation politique; les Mi'kmaks de la Gaspésie ont fait de même récemment.

La structure de ces réunions est très flexible, peut-être trop. Certains trouvent que le caractère volontaire de la participation, au lieu d'un engagement politique clair vis-à-vis de l'APNQL, ne nous rend pas service, car il nous empêche de présenter une plus grande fermeté dans nos prises de position. Cette structure flexible influence également la nature de nos discussions. Par exemple, jusqu'où aller, au moment de prendre position et d'engager l'ensemble des nations sur certains dossiers, surtout lorsque les chefs des Premières Nations concernées ne se présentent pas ?

[...]

*N'a-t-on pas malgré tout appris à éviter de se retrouver dans une telle situation : faire usage d'armes à feu dans les litiges ? Depuis deux ans maintenant, en Ontario, à Six Nations, des Autochtones occupent des terres revendiquées. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu de fusils, ni de développement domiciliaire. La situation à Oka justifiait-elle de prendre des armes ? Les barricades auraient pu être remontées le lendemain de l'intervention policière...*

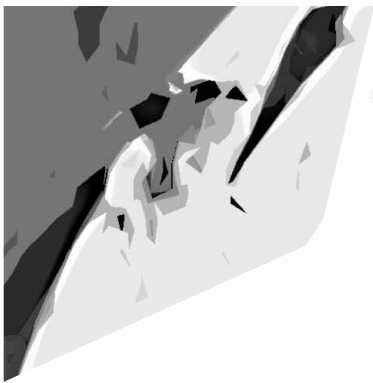
Je suis un peu déchiré sur cette question. Il me semble que l'on n'avait pas le choix. Les conditions étaient là; les gens se sont rendus au bout de leurs convictions. Plus la crise s'éternisait, plus la majorité des Autochtones constataient que le recours aux armes à feu ne constitue pas un type d'action politique acceptable. Cela a finalement fait en sorte que, paradoxalement, l'usage des armes a mené à limiter ce type d'action. (...) Oui, je pense que les Autochtones ont retiré de la crise d'Oka une leçon : les armes à feu ne constituent pas un mode d'action acceptable. Ce n'est pas une façon de régler un problème. Je demeure cependant un peu confus sur cette question, car je trouve ironique que, malgré son beau discours, l'État remette toujours à plus tard la véritable résolution des problèmes. Toutes les excuses sont bonnes pour retarder encore et retarder toujours.

N'oublions pas qu'à la source de la crise d'Oka se trouve un problème de revendication territoriale. Pendant la crise, on a mis en place une commission pour faire avancer les centaines de revendications, mais cette commission - qui se voulait « intérimaire » - est toujours en place! Vingt ans plus tard, la commission n'a pas fini de s'organiser et de rendre le processus indépendant et neutre! Malgré Oka, c'est comme si on n'apprenait jamais rien des événements et que, une fois la crise passée, on revenait rapidement au statu quo.

*Les jeunes Autochtones ont-ils tiré les mêmes conclusions quant à l'usage d'armes à feu en politique ?*

Ça ne fait pas partie de leurs préoccupations. C'est mon opinion très personnelle. Ils ont bien d'autres façons de s'affirmer.

*Oka, était-ce une question de territoire ou de commerce ? Puisque les forces policières hésitent davantage maintenant à entrer dans certains territoires, il s'est développé un commerce hors taxe avec ceux qui ne bénéficient pas du statut d'Indien inscrit et de l'exemption fiscale contenue dans la Loi sur les Indiens. Terre ou commerce ? Ou était-ce les deux à la fois ?*



LES CÉGEPS : proactifs en interculturel dans l'accueil et l'intégration

Je ne sais pas. La *Commission royale sur les peuples autochtones* avait peut-être le mandat de répondre à cette question. Je pense que les gens armés étaient divisés. Derrière les barricades, on ne partageait pas nécessairement la même opinion sur tout. Il est difficile de mesurer en quoi consistait l'intérêt collectif du côté autochtone. Je sais que des gens venaient de l'autre côté de la frontière canadienne et étaient proches de l'*American Indian Movement*, mouvement qui avait été dans les années 70 au cœur de la crise de Wounded Knee où on avait fait usage d'armes à feu. Ce mouvement a eu des répercussions ici aussi. Par exemple, à Kahnawake, le chef Andrew Delisle a été pris à partie par les tenants de ce mouvement politique.

Je me pose la question. Cette crise s'explique-t-elle par le fait que des gens se sont rendus jusqu'au bout de leurs convictions, ou plutôt parce que la situation est devenue hors de contrôle ? Pourquoi s'est-on rendu jusque-là ? Je ne sais pas. Ce que je sais, c'est que, par la suite, la majorité des Autochtones, comme tout le monde, a pris conscience que ce n'était pas la bonne façon d'agir. Les gens se sont interrogés : comment est-ce possible qu'ici, au Canada, on se soit retrouvé dans une telle situation ?

Il ne faudrait cependant pas oublier ceci. Dans ce pays, il existe un autre type de violence, de brutalité, et celle-ci est en quelque sorte invisible ou normalisée. On ne la voit plus et elle n'est pas l'objet de préoccupations et de dénonciations. Il s'agit de la violence que les peuples autochtones s'infligent à eux-mêmes par le suicide, par les abus de drogue ou par la violence conjugale. Cette violence-là n'est malheureusement pas très connue ni dénoncée par la population.

[...]

*Après dix-sept ans comme chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, que reprenez-vous de votre expérience en politique ? Qu'est-ce que vous ne saviez pas et que vous savez mieux maintenant ?*

Je retiens de cette expérience de politique active qu'il y a plusieurs façons de parvenir à ses fins. Il n'y a pas qu'une seule voie. Il existe chez les Autochtones une grande volonté d'autonomie politique, mais il y a beaucoup de chemin à faire pour que cela devienne la réalité. Les communautés ne sont pas toutes dans la même situation. Pour plusieurs, la question se pose : que fait-on d'ici à ce que cette autonomie politique se réalise ? Moi, je crois qu'il faut tenter de développer l'économie avec les moyens du bord. Les communautés doivent davantage exploiter leur potentiel économique, en se servant des outils de développement qui sont à leur disposition. J'ai appris que l'autonomie s'acquiert pas à pas.

Notre Forum socioéconomique visait justement à déterminer les étapes qui mènent à cette plus grande autonomie. Nous ne devons pas abandonner les principes politiques liés au droit à l'autodétermination, mais il ne faut pas non plus oublier de redresser notre situation socioéconomique. L'autonomie politique ne s'acquiert pas sans un redressement économique; nous devons commencer par le début, pas par la fin.

Le film de Richard Desjardins et de Robert Monderie illustre cette problématique [...]